

**Ensemble
depuis 120 ans**

Caisse Desjardins
de l'Ouest de la Montérégie

ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE ANNUELLE

Desjardins
Caisse de l'Ouest de
la Montérégie

ADOPTION DE LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS

¹ Incluent les intérêts sur les parts permanentes uniquement pour les caisses dont la réserve de stabilisation est insuffisante. Taux d'intérêt des parts permanentes : 0,50 % pour l'année 2020.

Excédents avant ristournes aux membres	10 903 000 \$
Virements réglementaires et autres	(4 837 000) \$
Intérêts sur les parts permanentes ¹	0 \$
Intérêts sur les parts de ristournes et les parts sociales	0 \$
Ristournes aux membres	(1 300 000) \$
Alimentation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM)	(187 000) \$
Récupération d'impôts	344 000 \$
Utilisation de la réserve pour ristournes éventuelles (RRE) – Ristournes aux membres	955 000 \$
Utilisation de la RRE (FADM)	187 000 \$
Alimentation de la RRE	(1 359 000) \$
Alimentation de la réserve générale	(4 706 000) \$
Solde à répartir	0

ADOPTION DU VERSEMENT DES RISTOURNES, DE L'ALIMENTATION DU FADM PROVENANT DE LA RÉSERVE POUR RISTOURNES ÉVENTUELLES ET DES TAUX DE RISTOURNES

PROPOSITION DU VERSEMENT POUR L'ANNÉE 2020

Fonds d'aide au développement du milieu ² **187 395 \$**

Ristournes aux membres ² 1 299 833 \$

RISTOURNE VOLUMES

	RÉPARTITION DES RISTOURNES AUX MEMBRES	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME	
		PARTICULIERS	ENTREPRISES
Comptes	151 588 \$	0,61 \$	0,61 \$
Épargne et placement	209 557 \$	0,61 \$	0,61 \$
Fonds	64 953 \$	0,61 \$	0,61 \$
Prêts et marges de crédit	445 361 \$	0,61 \$	0,61 \$
Ristournes assurances ³	179 228 \$	23 \$ / 1 000 \$ PRIME	
Ristourne produits ³	249 146 \$	MONTANT DE 50 \$ ⁴	

² La ristourne aux membres après récupération d'impôts ainsi que l'alimentation du FADM avant impôts sont prises à même la RRE.

³ Montant établi par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

⁴ Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.